Avis de publication

Procédure ouverte

Soumission no 2026-VSJ-204

La Ville de Saint-Jérôme demande des soumissions pour les travaux d'augmentation de la capacité du régulateur d'égout n°2 (projet n° : VP 2023-44)

La présente procédure ouverte porte sur les travaux suivants :

- Maintien de la circulation et signalisation;
- Déviation du débit sanitaire;
- Enlèvement et disposition;
- Mise en place du régulateur de débit proposé;
- Mise en fonction;
- Travaux connexes.

La durée des travaux de quinze (15) jours calendriers excluant le délai de fabrication du régulateur de débit.

Pour le présent contrat, la Ville a recours à une procédure d'attribution d'un contrat avec le prix proposé le plus bas.

Les documents d'appel d'offres et les modifications à ces documents ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) www.seao.gouv.qc.ca ou au 1 877- 336-7326 et tout intéressé doit en obtenir une copie, à ses frais et pour son usage exclusif, directement selon les instructions prévues à ce système. Toutes les entreprises intéressées pourront se procurer les documents à compter du 11 novembre 2026.

Date et heure limites pour la réception des soumissions : avant 10 h 00 le 1er décembre 2026.

Chaque soumission sur support papier doit être reçue physiquement au Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle, situé au 300, rue Parent, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7Z7, avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions, dans une enveloppe opaque cachetée et identifiée comme indiqué aux documents d'appel d'offres.

La réception des soumissions transmises par voie électronique est autorisée pour cet appel d'offres. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent être effectuées que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca . La soumission doit être déposée (chiffrée, transmise, horodatée et sauvegardée sur les serveurs du SEAO) avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer par courriel avec madame Daphné Huard, conseiller(ère) en approvisionnement, à l'adresse suivante dhuard@vsj.ca. Toute question ou demande de clarification doit être transmise au moins deux cent quarante (240) heures avant la date et l'heure prévues pour la réception des soumissions.

Les accords suivants sont applicables au présent appel d'offres : Accord Québec-Ontario (ACCQO)

La Ville de Saint-Jérôme se réserve la possibilité de rejeter toute soumission d'une entreprise qui, au cours des deux années précédant la date de réception des Soumissions, a fait l'objet, d'une évaluation de rendement insatisfaisant liée à un contrat attribué la Ville, a omis de donner suite à une soumission ou à un contrat ou a fait l'objet d'une résiliation de contrat en raison de son défaut d'en respecter les conditions.

La Ville de Saint-Jérôme ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Jérôme ce 11 novembre 2026

Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle

Daphné Huard

Daphné Huard, conseillère